

riantes, ce que je crois, je les donnerai ; il y a toujours à gagner à consulter les pièces originales.

Ce tome premier du Cartulaire d'Etienne de Villeneuve contient cent vingt actes (quelques-uns portent deux numéros), le premier est une bulle du pape Innocent, de l'année 1245, le dernier est de 1444, mais l'ordre chronologique est mal observé. De nombreux feuillets blancs qui grossissent ce volume étaient bien certainement destinés à recueillir d'autres documents quand on en ferait la découverte. Les seize premiers documents sont des bulles des papes Innocent, Grégoire et Jean ; plusieurs fournissent des faits curieux à l'histoire de Lyon. Des lettres patentes de Philippe-le-Bel forment une partie considérable des actes suivants ; elles ont pour objets principaux les privilèges de la ville de Lyon, la réunion de cette cité à la couronne de France, la revendication pour le roi du droit de rendre la justice, des ordonnances, pour l'institution au bourg de l'Ile-Barbe, de la juridiction dont le siège était à Mâcon, et l'émancipation des citoyens de Lyon de la domination temporelle de l'Eglise. L'autorité royale se montre soigneuse des intérêts de la bourgeoisie lyonnaise, qu'elle protège avec sollicitude, contre les tentatives fréquentes de l'archevêque de Lyon et du Chapitre pour ressaisir leur antique pouvoir. Tous les actes qu'Etienne de Villeneuve a réunis, dans cette première partie de son recueil, n'ont pas une grande importance, mais beaucoup sont dignes d'étude, et il n'en est aucun qui ne mérite d'être connu.

Le second volume du Cartulaire est moins considérable que le premier ; il n'a que trente-six feuillets ; l'un et l'autre tomes sont précédés d'une table des matières et d'une liste, sur un feuillet à part, des personnes qui possédaient les originaux dont Etienne de Villeneuve avait pris copie. Il n'y a dans cette deuxième partie que vingt-sept actes ; le plus ancien est de l'an 1337, le dernier est de 1377. Voici le titre quelque peu abrégé de cette seconde partie :

« Au cetuy livre sont plusieurs Priuillèges et us et coustumes de la université de la cité de Lion et plusieurs transcripts d'iceux compiles et ordenes par la main d'Estienne de Ville Noue